Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 974

Rubrik: Fabrique de DP

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'INVITÉ DE DP

Les vraies réformes vont commencer

Le vrai débat sur l'armée peut commencer! Car le débat provoqué par l'initiative «Pour une Suisse sans armée» était axé sur le passé: s'affrontaient les défenseurs des prétendus mérites de l'armée pendant la dernière guerre et ceux qui mettaient en avant le rôle des soldats lors des conflits sociaux d'antan. Or, les questions d'avenir vont maintenant devoir être tranchées en raison d'autres événements auxquels notre pays participe; on peut déjà en déduire que les dimensions de l'armée et son importance dans la vie civile des Suisses se trouveront fortement réduites.

Le 19 décembre, les 18 ministres des affaires étrangères de la CE et de l'AELE vont en effet entamer une période de négociations pour aboutir à la fusion des deux espaces économiques en un seul «Espace économique européen». La Suisse sera forcément amenée à s'aligner sur le droit économique, sur la libre circulation des travailleurs (un peu), sur les diplômes européens. Même si le Conseil fédéral parvient, comme il le souhaite, à garder intacte la souveraineté suisse dans cette Europe grandissime, le dynamisme et le poids de la CE et de ses institutions la diminueront de fait. Cet affaiblissement de l'Etat fédéral permettra peut-être, un jour, des relations plus directes entre la CE et les régions. Mais il va sûrement restreindre le rôle de cette armée surdéveloppée qu'entretient notre pays.

L'évolution de l'Europe de l'Est, le pluralisme et le pluricentrisme que l'on peut en espérer, sera aussi un facteur qui convaincra les Suisses de ne pas continuer à entretenir une armée dans son format actuel.

L'importance croissante de la qualification personnelle et professionnelle pour déterminer la place des individus dans l'échelle sociale et dans les entreprises contrastera de plus en plus avec les vieilles habitudes d'aligner parallèlement des carrières militaire et civile. Il est probable même que des conflits surgiront, les cadres désireux de grimper dans la hiérarchie de leur entreprise n'ayant plus de temps à consacrer à la vie en caserne.

Il y aura également distorsion entre le style militaire d'obéissance et de soumission et la souplesse réclamée par les firmes à leurs employés au nom de la compétitivité internationale et de la durée sans cesse raccourcie des générations de technologie. Elles exigent en effet une forme de vie et de travail axée sur la responsabilisation personnelle et l'ouverture au changement, en totale contradiction avec la pratique militaire.

Je pense donc que la Suisse évoluera avec son temps, avec l'Europe et que les défis techniques l'obligeront à alléger son fardeau militaire. Mais il faut dès aujourd'hui entamer ces débats. La place est enfin libre, maintenant que Diamant et le 26 novembre sont derrière nous.

Beat Kappeler

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Beat Kappeler est secrétaire de l'Union syndicale suisse.

FABRIQUE DE DP

Carnet rose

Même si tous les collaborateurs de DP ont leur sensibilité civique et ils ne l'ont jamais cachée, ce journal n'est pas le journal d'un parti et encore moins d'un clan. Mais d'une «famille» d'esprit, certainement. On s'est donc réjoui de l'élection à la présidence du Conseil national de Victor Ruffy, administrateur de notre modeste SA et collaborateur du journal; idem pour le succès de la syndic Yvette Jaggi, qui présida longtemps le conseil d'administration de DP, et qui surtout participe régulièrement, malgré un emploi du temps impossible, à la rédaction. On se réjouit d'avoir encore, on l'espère, l'exclusivité de ses réflexions politiques, voire urbanistiques, sujets sur lesquels les autres rédacteurs de DP ont aussi leurs idées. Bravo! ■

COURRIER

Il y a bonus et bonus

Dans le numéro de *Domaine Public* du 9 novembre 1989, vous avez publié un petit article qui, sous le titre «Caisses de santé – Logique patronale», était consacré à la réponse à la consultation sur la révision de l'ordonnance V sur l'assurance maladie du 2 février 1965. Vous y avez épinglé notre Fédération au sujet de la réponse que celle-ci avait apportée concernant une éventuelle introduction d'un bonus.

Deux remarques s'imposent à ce sujet. Contrairement à l'assurance RC automobile, il n'a jamais été question d'introduire un malus en contrepartie d'un éventuel bonus. Cela limite déjà considérablement les possibles atteintes à la notion de solidarité dont vous avez, comme nous, fait état dans cette affaire. Par ailleurs, et contrairement à ce que vous indiquez, nous n'avons pas manifesté un enthousiasme délirant à l'égard d'une telle introduction. (...)

Michel Barde
Secrétaire général de la Fédération des syndicats patronaux, Genève

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur: Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro: Jean-Pierre Bossy (jpb), François Brutsch (fb) André Gavillet (ag), Jacques Guyaz (jg) Yvette Jaggi (yj), Charles-F. Pochon (cfp) Jean-Luc Seylaz
Point de vue: Jeanlouis Cornuz
L'invité de DP: Beat Kappeler
Abonnement: 65 francs pour une année
Administration, rédaction: Saint Pierre 1, case postale 2612 1002 Lausanne
Tél: 021 312 69 10 **CCP:** 10-15527-9
Téléfax: 021 312 80 40
Composition et maquette: Françoise Gavillet, Pierre Imhof, Liliane Monod
Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA